



Dossier à compléter et à joindre directement dans le formulaire de contact de notre site internet www.cityresidence.fr, page Long Séjour ou à nous renvoyer directement à l'adresse location@cityresidence.fr avec les pièces justificatives.

A réception de votre dossier complet, nous nous engageons à reprendre contact avec vous sous 72h ouvrées afin de vous faire part de nos possibilités d'hébergement.

RÉSIDENCE SOUHAITÉE

- City Résidence Avignon**
5 Impasse de l'EPI, 84000 Avignon – 04 90 89 91 39 - avignon@cityresidence.fr
- City Résidence Chelles**
55 avenue François Mitterrand, 77500 Chelles - 01 64 72 64 64 - chelles@cityresidence.fr
- City Résidence Ivry-sur-Seine**
60 Boulevard Paul Vaillant Couturier, 94200 Ivry-sur-Seine - 01 53 14 09 39 - ivry@cityresidence.fr
- City Résidence Marcy**
2037 Route de Sain-Bel, 69280 Marcy-l'Étoile - 04 78 87 00 89 - marcy@cityresidence.fr
- City Résidence Marseille**
515 Rue Saint Pierre, 13000 Marseille - 04 91 92 94 19 - marseille@cityresidence.fr
- City Résidence Nantes Beaujoire**
23/25 Rue du Chemin Rouge, 44000 Nantes - 02 40 75 77 63 - beaujoire@cityresidence.fr
- City Résidence Nantes Campus**
5 Rue Alfred Kastler, 44000 Nantes - 02 40 50 43 45 - campus@cityresidence.fr
- City Résidence Sophia Antipolis**
140 rue Albert Einstein, 06560 Sophia-Antipolis - 09 65 33 23 67 - sophia@cityresidence.fr



DOSSIER DE PRÉ-RÉSERVATION

PIÈCES À FOURNIR PAR LE LOCATAIRE

- **Demande d'attribution** dûment remplie
- Photocopie d'une pièce d'identité (passeport, carte d'identité recto-verso, carte de séjour en cours de validité)
- Justificatif de scolarité (pour les étudiants)
- RIB
- Justificatifs de revenus (les trois dernières fiches de paie ou document comptable pour travailleurs non-salariés)
- Attestation employeur ou contrat de travail
- Dernier avis d'imposition (4 pages)
- Justificatif de domicile (dernière facture EDF ou téléphone)

Une personne se portant garant est INDISPENSABLE et devra fournir **toutes les pièces citées ci-dessus** ainsi que l'acte de cautionnement dûment rempli et signé par le garant ayant des revenus en France (minimum de revenus nets : 3 mois de forfait hébergement). Il sera également demandé au garant sa taxe foncière ou ses 3 dernières quittances de loyer.

À l'arrivée à la résidence :

- Règlement de dépôt de garantie de 1 mois de loyer hors charge
- Règlement du mois en cours
- Attestation d'assurance habitation
- Contrat de souscription auprès d'EDF (selon les résidences)
- Demande de prélèvement automatique

COMMENT NOUS AVEZ-VOUS CONNU ?

- École
- Société
- Publicité
- Bouche-à-oreille
- Internet
- Autre – Préciser : _____

DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT

Attention! : Ce document est une demande d'attribution et non un document de réservation ferme. Après traitement de la demande par nos services, pour acceptation ou refus, un courrier vous tiendra informé de la décision définitive sous huitaine.

TYPE DE LOGEMENT DEMANDÉ

Studio 2 pièces

Véhicule : OUI NON

Parking : OUI NON

Date d'entrée dans les lieux souhaitée : _____

Durée : _____

VOS COORDONNÉES

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse actuelle : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Téléphone fixe : _____

Téléphone portable : _____

Adresse e-mail : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Lieu : _____

Nationalité : _____

Vous êtes :

Étudiant Salarié(e) Travailleur non salarié(e) Autre

ETUDIANTS

Ecole/université : _____

Diplôme préparé : _____

SITUATION PROFESSIONNELLE (à remplir uniquement par les salariés et travailleurs non-salariés)

Profession : _____

Date d'embauche : _____

Employeur :

Nom : _____ Tél : _____

Adresse : _____

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée – Termes du contrat : _____

Autre – Préciser : _____

Salaire mensuel net	
Autres revenus	
Revenu mensuel total net	

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____

Adresse actuelle : _____

Fait à : _____

Le : ___ / ___ / ___

Signature du demandeur :

CAUTIONNEMENT

Rappel : Un garant est **OBLIGATOIRE** si la personne demandant le logement est étudiante ou salariée, ne pouvant justifier d'un revenu supérieur à 3 fois le montant du loyer charges comprises.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE GARANT

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Lieu : _____

Situation de famille :

Célibataire Marié(e) Séparé(e) Veuf(ve) Concubin(e) Divorcé(e)

Date et lieu de mariage : _____

Régime matrimonial : _____

Adresse actuelle : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____

E-mail : _____

RÉFÉRENCES BANCAIRES

Banque	
Adresse	
Tél	
Compte n°	
Un RIB (pour information bancaire)	

SITUATION PROFESSIONNELLE

Profession : _____

Date d'embauche : _____

Employeur :

Nom : _____ Tél : _____

Adresse : _____

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée – Terme du contrat : _____
- Autre – Préciser : _____

Salaire mensuel net	
Autres revenus	
Revenu mensuel total net	

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DÉPÔT DE GARANTIE

Un dépôt de garantie vous sera demandé à la remise des clefs et encaissé. Cette somme, égale à **1 mois de loyer**, vous sera restituée dans un délai maximum de deux mois à compter de la restitution des clefs. Toutes dégradations constatées dans le logement ou sur le mobilier, et notifiées sur l'état des lieux de départ, entraîneront une déduction de toute ou partie de la somme mise en dépôt de garantie.

ÉTAT DES LIEUX

L'état des lieux est obligatoire, il s'effectue à l'entrée et au départ du résident. Il est signé par les deux parties et joint au contrat d'hébergement. Il doit préciser toutes les imperfections du logement : état de fonctionnement des différentes installations, dégradation du mobilier et des peintures, tâches, trous, etc...

La liste du mobilier est annexée à l'état des lieux et doit être également signée. Soyez vigilants ! En effet lors de votre départ, vous serez tenus pour responsable des dégradations qui n'auraient pas été constatées lors de votre état des lieux d'entrée. La société City Résidence pourra conserver en toute légalité tout ou partie du dépôt de garantie versé.

Il est nécessaire de laisser votre appartement **propre** à votre départ, si tel n'était pas le cas un ménage de fin de séjour vous sera facturé (voir tarifs ci-joint) et déduit du dépôt de garantie.

LOYER ET QUITTANCE

Les modalités de paiement de votre loyer sont stipulées dans votre contrat d'hébergement. Une quittance vous sera délivrée automatiquement.

ASSURANCE MULTIRISQUES HABITATION

Selon la loi Quillot, l'assurance responsabilité locative (responsabilité personnelle lors d'un sinistre) est obligatoire pour tout type de location. Cette assurance est un élément **obligatoire à fournir à l'entrée dans les lieux**. Dans le cas contraire, la société **City Résidence** ne pourrait procéder à la remise des clefs.

FRAIS DE DOSSIER

Il vous sera demandé ces frais au titre de la constitution du dossier et de l'assistance pour votre installation dans la résidence. Ces frais seront perdus en cas d'annulation de la part du locataire. Si vous renouvez votre contrat de location sans interruption l'année suivante, aucun frais de dossier ne sera dû. En cas d'interruption, un nouveau dossier sera constitué et les frais de dossier seront à nouveau dus.

Ces frais de dossier ne seront encaissés qu'après confirmation ferme et définitive de la réservation de votre appartement par nos services (étude de votre dossier d'inscription avant accord).

CONTRAT DE LOCATION ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le jour de votre entrée dans les lieux, nous procéderons ensemble à la signature du contrat de location et de ses annexes, ainsi qu'à la remise des clefs. Il sera **indispensable** de contacter nos services pour prendre rendez-vous afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.